

**Conseil économique et social**

Distr. générale
25 janvier 2013
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe**Comité de l'énergie durable****Comité directeur du Programme «Efficacité énergétique 21»****Groupe d'experts des investissements
dans l'efficacité énergétique en vue
d'atténuer les changements climatiques****Dix-neuvième session**

Genève, 18 avril 2013

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

**Résultats du troisième Forum international sur l'énergie
au service du développement durable et préparatifs
du quatrième Forum international sur l'énergie
au service du développement durable****Résultats du troisième Forum international sur l'énergie
au service du développement durable et préparatifs
du quatrième Forum international sur l'énergie
au service du développement durable****Document d'information****Note du secrétariat****I. Introduction**

1. La présente note rend compte des résultats du troisième Forum international sur l'énergie au service du développement durable et de l'atelier consacré à des études de cas sur le financement de l'efficacité énergétique et la promotion de technologies de pointe dans le domaine de l'efficacité énergétique, qui se sont tenus au lac Issyk (Kirghizistan), du 12 au 14 septembre 2012. À sa seizième session, qui a eu lieu à Genève en octobre 2010, le Groupe spécial d'experts des investissements dans l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques a appuyé la proposition de transformer le Forum international sur l'efficacité énergétique, qui s'était tenu à Astana en septembre 2010, en manifestation périodique (ECE/ENERGY/WP.4/GE.1/2010/7, par. 30 o)). À sa vingt-troisième session, tenue en avril 2012, le Comité directeur du Programme «Efficacité énergétique 21» a noté que le Forum était devenu une manifestation annuelle (ECE/ENERGY/WP.4/2012/2, par. 30).

2. La présente note décrit également le cadre, les objectifs et les résultats attendus du quatrième Forum international sur l'énergie au service du développement durable qui sera organisé par la Division de l'énergie durable de la Commission économique pour l'Europe (CEE) dans le cadre du Programme «Efficacité énergétique 21» (EE21). Ce forum devrait être organisé en collaboration avec d'autres divisions de la CEE, notamment la Section du logement et de l'aménagement du territoire de la Division du commerce et de l'aménagement durable du territoire, d'autres commissions régionales des Nations Unies, notamment la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), et d'autres organismes du système des Nations Unies, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

II. Résultats du troisième Forum international sur l'énergie au service du développement durable

3. Le troisième «Forum international sur l'énergie au service du développement durable – Renforcement des capacités pour l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'accès à des énergies moins polluantes en Asie centrale et dans les régions voisines» s'est tenu au lac Issyk (Kirghizistan) du 12 au 14 septembre 2012. Il était organisé conjointement par le Gouvernement de la République kirghize, la Commission économique pour l'Europe (CEE), la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Plus de 130 participants venus de 22 pays ont participé à cette manifestation, qui s'inscrivait dans le prolongement des forums internationaux sur l'efficacité énergétique qui se sont tenus en 2010 à Astana (Kazakhstan) et en 2011 à Douchanbé (Tadjikistan). Parmi les projets de la CEE ayant contribué à l'organisation du Forum, on peut mentionner les suivants: «Financement d'investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables en vue d'atténuer les changements climatiques» (FEEL), «Efficacité énergétique globale 21» (GEE21), «Atténuation des changements climatiques grâce à l'investissement direct dans les techniques modernes d'exploitation des combustibles fossiles», et «Efficacité énergétique dans le secteur du logement».

4. Le Forum a été ouvert par M. Omourbek Tekebaïev, membre du Parlement de la République kirghize, qui a souligné le rôle stratégique du secteur de l'énergie dans les économies de la région de l'Asie centrale, l'importance de le développer et la nécessité d'une coopération régionale et internationale à cet effet. M. Alexandre Avanessov, Représentant résident du PNUD au Kirghizistan, M. Scott Foster, Directeur de la Division de l'énergie durable de la CEE, et M. Liu Hongpeng, Chef de la Section de la sécurité énergétique et des ressources en eau de la CESAP, ont prononcé des allocutions de bienvenue.

5. Au cours du Forum a été tenue une **table ronde de haut niveau sur la réforme des politiques et l'instauration d'un climat favorable à une exploitation durable de l'énergie**, avec la participation de hauts fonctionnaires d'organismes gouvernementaux chargés de l'énergie et du développement durable du Bélarus, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de l'Ouzbékistan, de la Roumanie et du Tadjikistan. La table ronde a été présidée par M. Aïbek Kaliev, Vice-Ministre kirghiz de l'énergie et de l'industrie. Dans son discours, M. Kaliev a souligné l'importance de la tenue de ce forum en cette année 2012 proclamée Année internationale de l'énergie durable pour tous par l'Assemblée générale des Nations Unies, et a souligné qu'il importait que chaque pays contribue à la tenue des engagements pris en faveur d'une exploitation durable de l'énergie.

6. La **deuxième séance plénière, intitulée «L'efficacité énergétique des bâtiments et du secteur du logement»**, a réuni des experts des gouvernements, du secteur privé, d'institutions de recherche et d'institutions des Nations Unies pour débattre des obstacles à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments et des logements dans la région. Il a été convenu que l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments était une tâche complexe en raison de l'hétérogénéité des acteurs impliqués et des problèmes posés. Le secteur de la construction avait le potentiel le plus important de réduction des émissions de gaz à effet de serre au moyen de technologies déjà disponibles, mais il n'existait pas de solution miracle permettant de réaliser ce potentiel. Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments exigeait une volonté politique à long terme. Les experts ont souligné que, malheureusement, dans les pays d'Asie centrale et des régions voisines la réalisation de bâtiments économes en énergie n'était pas l'une des principales priorités, qu'il n'existait donc pas de cadre législatif ni de dispositif visant à assurer le respect des prescriptions existantes et que ces pays subissaient les conséquences du sous-investissement chronique dans le parc de logements au cours des dernières décennies. Ils ont convenu qu'une stratégie globale prévoyant des mesures incitatives ciblant les différentes parties prenantes était nécessaire, et qu'il était essentiel que les pouvoirs publics mettent en place un cadre législatif complété par des instruments financiers pour favoriser l'investissement. Les résidents et les propriétaires de logements devaient pouvoir accéder à des informations complètes sur leur consommation d'énergie, les économies potentielles et les mécanismes d'aide financière. Toutes les parties prenantes devaient étudier les possibilités de faire de l'amélioration de l'efficacité énergétique une occasion de développement commercial.

7. La **troisième séance plénière, intitulée «Financer l'efficacité énergétique et des énergies moins polluantes»**, a été consacrée aux possibilités et aux mécanismes de financement de projets d'efficacité énergétique, ainsi qu'aux moyens de lever les obstacles à la mise en œuvre de ces projets dans les pays d'Asie centrale. Les participants ont reconnu le rôle de la législation relative aux rendements énergétiques récemment adoptée et la nécessité d'améliorer les cadres d'action dans les pays d'Asie centrale et des régions voisines. Les exemples d'amélioration des politiques de tarification de l'énergie dans les pays d'Asie du Nord et d'Asie centrale étaient particulièrement intéressants. Il était essentiel de sensibiliser le public à la nécessité de mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique. Les participants ont examiné le rôle des gouvernements, des institutions financières internationales et du secteur privé dans la création d'un marché en vue du développement d'énergies moins polluantes. Il a été souligné que si les institutions financières internationales, les organisations internationales et les institutions d'aide bilatérales offraient différents types de mécanismes de financement, notamment des subventions, des prêts et des garanties, la participation directe des investisseurs privés était d'une importance vitale. Du point de vue des représentants du secteur privé, le climat était actuellement très favorable à l'investissement dans les projets d'amélioration de l'efficacité énergétique et d'exploitation des énergies renouvelables, malgré les inquiétudes qui subsistaient concernant les risques à long terme. Le représentant de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a fait observer qu'il existait un lien entre l'amélioration de l'efficacité énergétique et le renforcement de la sécurité énergétique dans les pays de la région.

8. La deuxième journée du Forum était organisée en quatre ateliers parallèles.

9. Le **premier atelier, intitulé «Cadres juridiques et réglementaires visant à promouvoir l'amélioration de l'efficacité énergétique et les énergies moins polluantes en Asie du Nord et en Asie centrale»**, était organisé par la CESAP dans le cadre d'un projet financé par la Fédération de Russie consacré à ces questions. Les participants ont débattu de l'avancement de ce projet et examiné le contenu actuel et les capacités de la base de données accessible en ligne de documents juridiques et réglementaires relatifs à l'utilisation durable de l'énergie et aux sources d'énergie renouvelables dans divers pays

d'Asie du Nord et d'Asie centrale, qui est en cours d'élaboration au titre du projet. Les experts se sont félicités de la création de cet outil d'information et ont reconnu son importance pour les décideurs, les chercheurs, les promoteurs de projets et les investisseurs potentiels. Cette base de données pourrait également être un outil utile pour l'échange de données d'expérience et d'informations sur les stratégies existantes en matière de formulation de politiques et réglementations nouvelles. Les participants ont souligné que, pour remplir ses objectifs, la base de données devait être un outil facilement accessible et complet contenant des renseignements pertinents et à jour.

10. Les experts ont également constaté que les pays d'Asie du Nord et d'Asie centrale avaient un accès limité aux documents concernant les règlements techniques, ainsi qu'un manque d'informations récentes sur les mesures d'atténuation adaptées à chaque pays. Ils ont recommandé d'élargir la base de données à ces mesures ainsi qu'à d'autres pays de la sous-région. Ils ont également souligné que, compte tenu de ces recommandations, il convenait d'envisager les moyens de garantir la pérennité de la base de données. Dans le cadre de la mise en œuvre du projet et à titre d'exemple d'analyse reposant sur l'utilisation de ladite base de données, la CESAP a présenté les résultats provisoires d'une analyse comparative des cadres juridiques et réglementaires relatifs au secteur de l'énergie dans des pays d'Asie du Nord et d'Asie centrale (Azerbaïdjan, Fédération de Russie, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan et Tadjikistan). Au cours de la table ronde qui a suivi, les experts ont reconnu que les différences de cadres juridiques et réglementaires entre pays d'Asie du Nord et d'Asie centrale concernaient même les concepts et définitions de base, et qu'il existait dans ce domaine un fort besoin et de grandes possibilités d'harmonisation.

11. Les participants ont réaffirmé que, bien que la plupart des pays participant au projet possèdent déjà une législation relative à l'amélioration de l'efficacité énergétique et à l'exploitation des énergies renouvelables, et que ces législations aient connu ces dernières années une évolution positive, leur mise en œuvre et le contrôle de leur respect laissaient toujours à désirer. Cela était souvent dû à l'absence d'une législation d'accompagnement appuyant une mise en œuvre efficace et transparente de ces lois et règlements, ainsi qu'au manque de capacités institutionnelles, notamment d'organismes gouvernementaux chargés de coordonner et mettre en œuvre les politiques publiques dans ce domaine. Les participants se sont félicités de l'analyse effectuée et ont reconnu son utilité ainsi que celle de la base de données qui avait permis de la réaliser. La base de données et le rapport de l'analyse comparée pouvaient apporter une contribution précieuse à une meilleure compréhension de la sous-région de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale en matière d'utilisation durable de l'énergie à l'approche du Forum sur l'énergie de la région de l'Asie et du Pacifique, qui aurait lieu en mai 2013 à Vladivostok (Fédération de Russie).

12. L'objectif du **deuxième atelier, intitulé «Efficacité énergétique des bâtiments»**, était de définir dans leurs grandes lignes les éléments d'une stratégie nationale en matière d'efficacité énergétique des bâtiments. L'atelier a également été l'occasion d'un débat entre des représentants de gouvernements, d'instituts de recherche, d'organisations internationales et du secteur privé sur la manière d'effectuer la transition du secteur du bâtiment vers l'efficacité énergétique. Un représentant de l'Institute for Urban Economics (Institut d'économie urbaine) a décrit certains dispositifs financiers mis en place dans plusieurs pays d'Europe orientale en vue de la mise à niveau des logements. Son exposé a été suivi par une série d'interventions consacrées à des projets et initiatives de la communauté internationale en vue de favoriser la création de cadres législatifs et financiers.

13. Le projet intitulé «Initiative pour les économies d'énergie dans le secteur du bâtiment» du programme INOGATE de l'Union européenne (UE) proposait aux gouvernements un ensemble d'activités de sensibilisation, d'examen de la législation, de financement des investissements et d'assistance technique. Afin de réduire la réticence du secteur financier à l'égard de ces investissements, le projet prévoyait de former

les banquiers à l'évaluation des risques liés au financement des projets relatifs à l'efficacité énergétique. La CEE avait mis en place un «Plan d'action pour l'efficacité énergétique dans le secteur du logement dans la région de la CEE» concret et global, qui offrait aux gouvernements une gamme de mesures visant à éliminer les obstacles à l'amélioration de l'efficacité énergétique, leur permettant ainsi de s'attaquer avec une plus grande efficacité aux problèmes environnementaux et économiques et de répondre aux besoins sociaux dans le secteur du logement. Le rôle des municipalités a été souligné par le représentant de la Convention des Maires étendue à l'Est. Cette initiative de l'UE aidait les villes à élaborer des plans d'action stratégiques en vue de parvenir à une réduction de 20 % des émissions de gaz à effet de serre grâce à des mesures d'efficacité énergétique et de développement des sources d'énergie renouvelables. Augmenter l'efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment serait un facteur décisif pour atteindre cet objectif.

14. La seconde partie de l'atelier a porté sur des exemples et programmes issus d'Asie centrale et des régions voisines. Un représentant de la Géorgie a souligné qu'il importait que les lois relatives à la construction définissent les principes de base en matière de bâtiment. Les détails techniques devaient être précisés dans des normes et règlements, plus faciles à mettre à jour que des lois pour tenir compte de l'évolution technologique. Des représentants de projets du PNUD et du FEM visant à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments publics et résidentiels dans quatre pays d'Asie centrale ont présenté leurs activités et fait part de leurs expériences. Ces projets visaient à faire le point de la législation, à élaborer des régimes de certification énergétique des bâtiments et à réaliser des projets pilotes portant sur des bâtiments publics ou résidentiels. Au Kirghizistan, la construction d'une école à haut rendement énergétique pouvant accueillir 850 élèves était presque achevée. En Ouzbékistan, des bâtiments publics avaient fait l'objet de bilans énergétiques, et l'amélioration de l'isolation thermique et la pose de nouvelles fenêtres avaient permis de réduire de 50 % leur consommation d'énergie. Au Kazakhstan, l'élaboration d'un guide de la conception durable qui devait être intégré dans les programmes universitaires était en cours, et la rénovation de bâtiments résidentiels avait été lancée. Au Turkménistan, l'électricité fournie aux clients du secteur résidentiel était très bon marché, les 35 premiers kilowattheures électriques par personne et par mois étant fournis gratuitement. Cette politique de tarification faisait de l'entreprise nationale de distribution d'énergie un défenseur acharné de la rationalisation de la consommation d'énergie et donc un des principaux partenaires du projet du PNUD visant à réaliser des bilans énergétiques et à favoriser les investissements dans l'amélioration de l'efficacité énergétique du secteur résidentiel du pays. Au Monténégro, il avait été montré que la légalisation des constructions non autorisées pouvait constituer une incitation à investir dans l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels. Autre exemple, la ville de Cetinje liait les investissements dans l'amélioration de l'efficacité énergétique à la revitalisation économique et la reconstruction urbaine du patrimoine culturel par la rénovation des bâtiments historiques.

15. La CESAP avait examiné les codes de la construction de neuf États membres. En Corée par exemple, plus un projet de construction satisfaisait à des critères de durabilité et plus les règles strictes en matière de zonage étaient assouplies, ce qui constituait une forte incitation à se conformer aux normes. L'Institut allemand de recherche économique de Berlin élaborait une formule en vue du cofinancement de programmes de rénovation nationaux grâce à des mesures d'atténuation adaptées aux pays. Ce mécanisme pourrait permettre aux gouvernements d'accéder à des financements pour la rénovation d'immeubles de logements collectifs et de bâtiments publics.

16. Les exemples d'activités en Asie centrale et dans les pays voisins montraient que, dans la plupart des pays, la base juridique de l'amélioration de l'efficacité énergétique du parc immobilier venait d'être mise en place ou était en cours d'élaboration ou de mise à jour pour s'adapter aux technologies actuelles. La législation devait donner la priorité

à l'amélioration de l'efficacité énergétique du parc immobilier existant, sans pour autant négliger d'établir des codes de la construction pour les nouveaux bâtiments. Les systèmes de certification et de labellisation pouvaient être des outils informatifs efficaces pour le grand public. Assurer la gestion du parc de logements grâce à la création d'associations de copropriétaires était une autre mesure importante à cet égard. Ces associations coordonnaient la gestion des immeubles résidentiels ou pouvaient décider de recourir aux services d'une société privée. Dans l'ensemble, l'existence de telles structures de gestion semblait indispensable pour coordonner l'entretien et la gestion des immeubles ainsi que pour accéder à des aides financières aux investissements dans l'efficacité énergétique.

17. Les projets présentés au cours de l'atelier ont montré que la rénovation de bâtiments existants était en cours dans de nombreux pays de la région. Elle ne faisait toutefois que débiter, et des mécanismes efficaces de soutien financier étaient indispensables pour la généraliser. Les programmes présentés lors de cet atelier seront intégrés dans un recueil de bonnes pratiques actuellement en cours d'élaboration par la CEE, ONU-Habitat et la municipalité de Vienne.

18. Le **troisième atelier, intitulé «L'investissement étranger direct dans les techniques modernes d'exploitation des combustibles fossiles»**, a examiné les difficultés auxquelles se heurtait l'atténuation des changements climatiques par la promotion des investissements. Un des objectifs de l'atelier était d'envisager cette question sous différents angles, parfois opposés. Cette approche a permis aux participants de se faire une image des différents aspects d'une réalité assez complexe. Les six exposés présentés par des représentants de gouvernements, d'investisseurs étrangers, de promoteurs et d'organisations internationales ont été suivis d'une discussion animée. Les objectifs concrets de l'atelier étaient de présenter les résultats de l'étude préliminaire de faisabilité de centrales électriques utilisant des techniques modernes d'exploitation des combustibles fossiles et d'examiner les problèmes liés au développement de l'utilisation de technologies non polluantes de combustion du charbon ainsi que les possibilités dans ce domaine.

19. La délégation de la CEE a présenté les objectifs, les réalisations et les résultats attendus du projet «Atténuation des changements climatiques grâce à l'investissement étranger direct dans les techniques modernes d'exploitation des combustibles fossiles», financé par le Compte de l'ONU pour le développement et dans le cadre duquel était organisé l'atelier. Elle a décrit certains des résultats et des enseignements les plus importants, ainsi que des projets pour l'avenir, notamment la conférence des investisseurs prévue en novembre à Almaty. Les participants ont examiné la situation dans les secteurs de la production d'électricité au Kirghizistan et au Tadjikistan, et ont abordé la question de l'investissement étranger direct. L'exposé inaugural, établi en collaboration avec la CNUCED, a défini les investissements étrangers directs, expliqué leur fonctionnement et ce qui déterminait leur niveau. Le but de la présentation était de mettre l'accent sur la nécessité de changements structurels et autres pour attirer les capitaux étrangers. Des études préliminaires de faisabilité ont été examinées au cours de l'atelier, dont l'une, présentée par un consultant et portant sur la gazéification souterraine du charbon au Kazakhstan, a suscité un débat riche et animé sur les conditions nécessaires à la mise en place de ce processus, la qualité du charbon utilisé et la viabilité économique des projets. Les participants ont ensuite essayé d'envisager la question du point de vue des investisseurs et examiné le rôle des investisseurs privés dans le développement du secteur de l'électricité au Kirghizistan.

20. Le **quatrième atelier, intitulé «Études de cas sur le financement de l'efficacité énergétique et la promotion de technologies de pointe dans le domaine de l'efficacité énergétique»**, était une initiative conjointe de plusieurs projets du programme Efficacité énergétique 21 (EE21): Financement d'investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables en vue d'atténuer les changements climatiques (FEEI) et Efficacité énergétique globale 21 (GEE21) (deux sous-projets: i) Analyse des technologies de pointe

dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables dans le cadre du projet Efficacité énergétique globale 21 et formulation de recommandations relatives à son application, en particulier dans la région de l'Asie centrale; et ii) Promotion des investissements dans l'efficacité énergétique pour l'atténuation des changements climatiques et le développement durable). Des représentants de la CEE ont présenté ces projets et décrit le travail accompli en vue de favoriser l'amélioration des conditions d'investissement dans les pays de l'Europe du Sud-Est et orientale, du Caucase et d'Asie centrale et de promouvoir les technologies de pointe dans le domaine de l'efficacité énergétique dans les pays d'Asie centrale. Un représentant du PNUD pour l'Europe et du Centre régional de Bratislava de la Communauté d'États indépendants a décrit la stratégie du PNUD en vue de promouvoir l'efficacité énergétique et donné des exemples de bonnes pratiques, la plupart relatifs à l'efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment et du logement, ce qui a souligné l'importance pour le Forum de cette question transversale.

21. Au cours de trois des tables rondes qui ont suivi, des représentants du Monténégro, de l'Azerbaïdjan et du Tadjikistan ont présenté des études de cas portant sur le financement de projets d'efficacité énergétique, et les problèmes de financement les plus urgents ont été débattus. Un représentant d'ICF International a fait part des travaux menés au titre du Programme d'appui à l'amélioration de l'efficacité énergétique en Asie centrale financé par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Les thèmes débattus ont porté sur les effets de la législation en vigueur et des politiques menées dans les pays sur la promotion des investissements dans l'efficacité énergétique; sur les possibilités, pour les autorités nationales et locales et les institutions gouvernementales, d'agir sur le développement du marché de l'efficacité énergétique; sur les mécanismes d'incitation récemment créés pour promouvoir le financement de projets d'amélioration de l'efficacité énergétique, et sur le fait de savoir quel était leur impact; et sur les mesures à prendre pour que l'amélioration de l'efficacité énergétique bénéficie enfin d'investissements massifs. Les débats ont été organisés par sous-région: 1) Europe du Sud-Est; 2) Europe orientale et Caucase; et 3) Asie centrale et Turquie.

22. Les débats ont fait apparaître des similitudes mais aussi des différences dans les stratégies de promotion du financement de projets d'efficacité énergétique dans les pays des différentes sous-régions; dans les obstacles rencontrés; et dans l'efficacité des politiques, des institutions gouvernementales et des mécanismes incitatifs. Par exemple, dans les pays de l'Europe du Sud-Est, la nécessité d'une harmonisation de la législation avec celle de l'Union européenne et la possibilité d'obtenir des financements de l'Union avaient une incidence importante. En Asie centrale, en revanche, il n'existait que des projets pilotes et aucune montée en puissance ne se dessinait. Les participants ont convenu que la fixation du prix de l'énergie par le marché était une condition préalable à tout investissement important. En Ukraine, c'était principalement la multiplication du prix du gaz naturel entre 2005 et 2010 qui avait poussé les entreprises métallurgiques à adopter des mesures d'économie d'énergie, ce qui leur avait permis de réduire considérablement leurs dépenses énergétiques. L'octroi de prêts par les banques locales était aussi une condition indispensable pour que les investisseurs étrangers financent de tels projets sans appréhension. Plusieurs mesures visant à améliorer les conditions d'investissement pour les projets d'efficacité énergétique ont été avancées, notamment: la garantie des investissements; une combinaison d'engagements du gouvernement et de bonne volonté du secteur privé; l'octroi d'allègements fiscaux, y compris concernant l'équipement, et la mise en place de certains mécanismes administratifs, le contrôle du respect de la législation et la confiance concernant son application à long terme; la restructuration de la fiscalité et l'élimination progressive des subventions néfastes pour tenir compte de leurs répercussions sur l'environnement; et la mise en place de bilans énergétiques pour les bâtiments.

23. La quatrième table ronde s'est attachée à examiner les mécanismes institutionnels, juridiques, financiers, techniques et autres les plus efficaces pour améliorer l'efficacité

énergétique et développer l'utilisation des sources d'énergie renouvelables, en accordant une attention particulière à la détermination, dans ces deux domaines, de technologies appropriées aux pays de la région d'Asie centrale. Des experts du Kazakhstan, du Kirghizistan, d'Ouzbékistan et du Tadjikistan ainsi que des représentants de la CESAP et d'un projet de développement de petites centrales hydroélectriques au Kirghizistan mené par le PNUD et le FEM ont échangé leurs points de vue et leurs constatations concernant les cadres politiques nationaux et les priorités nationales en matière de développement et d'utilisation de technologies relatives à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables. Le débat a constitué une étape importante vers la réalisation d'une étude régionale, qui contiendra une analyse et une évaluation systématiques des technologies de pointe et de leurs possibilités d'application dans le cadre du développement des secteurs énergétiques nationaux.

24. Le troisième jour du Forum, les participants ont visité les gorges de Grigorievskoïe, un site susceptible d'accueillir une centrale hydroélectrique de petite dimension.

25. Les participants ont adopté la **résolution du troisième Forum international sur l'énergie au service du développement durable**, dont le texte intégral figure en annexe et dans laquelle ils ont souligné l'importance capitale pour le développement économique et social de l'utilisation durable de l'énergie, de l'amélioration de l'efficacité énergétique et de l'élargissement de l'accès à des sources d'énergie moins polluantes. Ils sont convenus qu'il fallait continuer à améliorer les conditions d'investissement dans les pays d'Asie centrale et des régions voisines, y compris en créant des mécanismes financiers incitatifs en faveur des projets d'utilisation durable de l'énergie, d'amélioration de l'efficacité énergétique et d'élargissement de l'accès à des sources d'énergie moins polluantes, en facilitant la mise en œuvre de ces mécanismes et en garantissant la transparence de la répartition des ressources financières. Ils ont souligné le rôle essentiel que pouvait jouer la coopération internationale pour favoriser l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'élargissement de l'accès à des sources d'énergie moins polluantes. Ils ont également noté le rôle clef des gouvernements dans la promotion de l'utilisation durable de l'énergie, l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'élargissement de l'accès à des sources d'énergie moins polluantes en Asie centrale et dans les régions voisines, souligné le rôle décisif du secteur privé dans la mise en œuvre de tels projets, notamment dans le cadre de partenariats public-privé, et reconnu l'importance de la participation du public à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets d'amélioration de l'efficacité énergétique ainsi que la nécessité d'une coopération et d'un dialogue multilatéraux, notamment avec les organisations non gouvernementales, les institutions scientifiques et autres parties prenantes.

26. Les participants ont insisté sur le rôle particulier joué par le système des Nations Unies, notamment la CEE, la CESAP et le PNUD, dans la promotion du développement durable en Asie centrale et dans les régions voisines et, à cet égard, ont salué l'initiative Énergie durable pour tous du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies visant à assurer l'accès universel aux énergies modernes, à doubler le rythme de l'amélioration de l'efficacité énergétique au niveau mondial et à doubler la part des énergies renouvelables dans la consommation mondiale d'énergie d'ici à 2030. Considérant l'importance de la promotion du développement durable en Asie centrale et dans les régions voisines ainsi que de la mise en œuvre de programmes et projets internationaux de renforcement des capacités en matière d'utilisation durable de l'énergie, d'amélioration de l'efficacité énergétique, d'accès à des sources d'énergie moins polluantes et d'échange des expériences en Asie centrale et dans les régions voisines, les participants du Forum ont demandé à la CEE, à la CESAP et au PNUD de continuer d'organiser périodiquement de tels forums et ont recommandé que le prochain soit convoqué en 2013.

27. Tous les documents du Forum sont disponibles en ligne à l'adresse électronique suivante: <http://www.unece.org/index.php?id=29476>.

III. Préparatifs du quatrième Forum international sur l'énergie au service du développement durable – Généralités

28. Dans le cadre du projet Financement d'investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables en vue d'atténuer les changements climatiques (FEEI), le quatrième Forum international sur l'énergie au service du développement durable se situe dans le prolongement des séminaires concernant les réformes visant à promouvoir les investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables (respectivement tenus les 7 et 8 octobre 2009 et du 20 au 22 octobre 2010 à Genève), de l'atelier consacré aux études de cas sur les moyens de surmonter les obstacles aux investissements dans des projets sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables grâce à des réformes (tenu les 10 et 11 novembre 2009 à Kiev) et des forums internationaux sur l'énergie au service du développement durable (respectivement tenus du 28 au 30 septembre 2010 à Astana, du 12 au 14 septembre 2011 à Douchanbé et du 12 au 14 septembre 2012 au lac Issyk, au Kirghizistan).

29. Dans le cadre du projet Efficacité énergétique globale 21 (GEE21), le Forum fait suite aux réunions du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique globale 21, qui se sont tenues les 10 juin 2010, 18 avril 2011 et 24 avril 2012 à Genève, et des forums internationaux sur l'énergie au service du développement durable, qui se sont tenus en 2010 à Astana, en 2011 à Douchanbé et en 2012 au lac Issyk. Il vise à intégrer les objectifs des projets FEEI et GEE21¹. D'autres projets du programme EE21 peuvent y contribuer.

30. L'Assemblée générale des Nations Unies, qui avait proclamé l'année 2012 Année internationale de l'énergie durable pour tous, a proclamé la décennie 2014-2024 Décennie de l'énergie durable pour tous, soulignant ainsi l'importance des questions énergétiques pour un développement durable et pour l'élaboration d'un programme de développement pour l'après-2015. Dans la résolution est soulignée la nécessité d'améliorer l'accès à des ressources en vue du développement durable et à des services énergétiques qui soient fiables, abordables, économiquement viables, socialement acceptables et respectueux de l'environnement. Il y est également souligné qu'il importe d'améliorer l'efficacité énergétique et d'accroître la part des énergies renouvelables et des technologies moins polluantes et économes en énergie, et de prendre dûment en considération les questions énergétiques dans l'élaboration d'un programme de développement pour l'après-2015. L'Assemblée générale a invité les gouvernements, les organisations internationales et régionales et d'autres parties prenantes à répondre à la demande croissante de services énergétiques en combinant, selon qu'il conviendrait, une utilisation accrue des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, une utilisation plus efficace de l'énergie, un recours accru aux technologies énergétiques de pointe (y compris les techniques moins polluantes d'utilisation des combustibles fossiles) et une utilisation durable des ressources énergétiques traditionnelles. Le quatrième Forum international sur l'énergie au service du développement durable pourrait donc contribuer à ces objectifs d'une manière concrète et productive.

31. Il est proposé que le Forum, comme ce fut le cas pour les trois Forums précédents, soit axé sur l'Asie centrale et les régions voisines.

¹ Les projets FEEI et EEG21 de la CEE sont exécutés, sous les auspices de son Comité de l'énergie durable, par le Comité directeur du projet Efficacité énergétique 21 (EE21). En tant que projet sous-régional du projet EE21, le projet FEEI relève directement du Groupe spécial d'experts des investissements dans l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques. En tant que projet interrégional du projet EE21, le projet Efficacité énergétique globale 21 relève directement du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique globale 21.

IV. Teneur et structure du quatrième Forum

32. Le Forum sera axé sur les thèmes ci-après:

a) Le rôle des gouvernements dans la création d'un climat propice à la promotion de l'énergie durable;

b) Les investissements dans des projets relatifs à l'efficacité énergétique et aux énergies propres: moyens de financer les projets dans l'efficacité énergétique et les projets énergétiques respectueux de l'environnement, ainsi que de mobiliser des capitaux privés;

c) L'efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment et du logement dans le cadre du développement urbain durable;

d) Les technologies énergétiques non polluantes: choisir les options les mieux adaptées et les plus abordables.

33. Il est proposé que le Forum soit composé de séances plénières, de tables rondes et d'ateliers et, éventuellement, d'une visite. Une séance de haut niveau auquel participeront des ministres et autres responsables gouvernementaux de haut niveau ainsi que des représentants du secteur des entreprises est prévue. Le Forum devrait se tenir sur une période de trois jours. La première journée serait consacrée aux séances plénières et aux tables rondes. Les deuxième et troisième journées seront consacrées à des ateliers thématiques ou à des projets spécifiques ainsi qu'à une éventuelle visite.

V. Participation

34. Pourront participer au Forum les fonctionnaires de haut niveau et les experts désignés par des gouvernements ainsi que les représentants du secteur privé, des institutions financières, d'organisations internationales, d'institutions d'appui et d'autres acteurs importants du programme EE21 et des coorganisateur du Forum, ainsi que d'autres parties prenantes intéressées ayant une expérience dans le domaine de l'énergie durable.

VI. Date et lieu

35. Il est proposé que le Forum soit organisé en Ouzbékistan en septembre 2013. Le Gouvernement ouzbek a indiqué qu'il acceptait d'accueillir le Forum.

Annexe I

Résolution du troisième Forum international sur l'énergie au service du développement durable

Lac Issyk (Kirghizistan), 12-14 septembre 2012

Nous, participants au troisième Forum international sur l'énergie au service du développement durable – Renforcement des capacités pour l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'accès à des énergies moins polluantes en Asie centrale et dans les régions voisines:

1. *Considérons* que le troisième Forum international sur l'énergie au service du développement durable, qui fait suite aux Forums internationaux sur l'efficacité énergétique tenus en 2010 à Astana et en 2011 à Douchanbé, est une contribution importante au renforcement des capacités pour l'utilisation durable de l'énergie, y compris l'accès à l'énergie, l'efficacité énergétique et la production d'énergie moins polluante en Asie centrale et dans les régions voisines;

2. *Prenons acte* du rôle clef des gouvernements et des stratégies nationales et régionales pour la promotion d'une utilisation durable de l'énergie, l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'élargissement de l'accès à des sources d'énergie moins polluantes en Asie centrale et dans les régions voisines, et invitons les gouvernements à renforcer le contrôle de la mise en œuvre des programmes stratégiques existants dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables;

3. *Soulignons* le rôle essentiel du secteur privé dans la mise en œuvre des projets, notamment par le biais de partenariats public-privé, dans les domaines de l'utilisation durable de l'énergie, de l'efficacité énergétique et de l'accès à des sources d'énergie moins polluantes;

4. *Prenons note* de l'importance de la participation du public à l'élaboration et la mise en œuvre des projets d'amélioration de l'efficacité énergétique, et de la nécessité d'une coopération et d'un dialogue multilatéraux, notamment avec les organisations non gouvernementales, les institutions scientifiques et autres parties prenantes;

5. *Soulignons* le rôle particulier joué par le système des Nations Unies, et notamment la Commission économique pour l'Europe (CEE), la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), dans la promotion du développement durable en Asie centrale et dans les régions voisines et, dans ce contexte, saluons l'initiative «Énergie durable pour tous» du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et ses objectifs, à savoir assurer l'accès universel aux énergies modernes, doubler le rythme de l'amélioration de l'efficacité énergétique au niveau mondial, et doubler la part des énergies renouvelables dans la consommation mondiale d'énergie d'ici à 2030;

6. *Soulignons* l'importance du rôle des institutions financières internationales, en particulier la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, la Banque eurasiennne de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et la Banque islamique de développement, ainsi que des organisations internationales et des pays donateurs pour progresser vers une utilisation durable de l'énergie, l'efficacité énergétique et un plus large accès à des sources d'énergie moins polluantes;

7. *Réaffirmons* le rôle essentiel de l'énergie dans le développement, et invitons toutes les parties prenantes à renforcer la coopération internationale dans le domaine de l'énergie en Asie centrale et dans les régions voisines conformément au document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Conférence Rio+20), intitulé «L'avenir que nous voulons»;

8. *Reconnaissons* qu'il importe de continuer à améliorer les conditions d'investissement dans les pays d'Asie centrale et des régions voisines, notamment en élaborant des mécanismes financiers qui incitent à mettre en œuvre des projets d'utilisation durable de l'énergie, d'efficacité énergétique et d'élargissement de l'accès à des sources d'énergie moins polluantes et les facilitent, ainsi que d'assurer la transparence de la répartition des ressources financières;

9. *Insistons* sur l'importance d'assurer une combinaison appropriée de sources d'énergie dans les pays d'Asie centrale et des régions voisines par un accroissement de la part d'énergies renouvelables d'un coût de production rentable, et une rationalisation de la consommation des combustibles fossiles, entre autres, en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre et les incidences néfastes sur l'environnement;

10. *Considérons* que l'échange multilatéral d'expériences dans le domaine du développement durable est une composante importante de la coopération internationale en Asie centrale et dans les régions voisines et, à cet égard, soulignons l'importance de créer des sources d'information ouvertes, notamment sur les cadres juridiques et réglementaires, la participation du public, les mécanismes financiers, les partenariats public-privé et les projets réussis de promotion d'une utilisation durable de l'énergie, d'efficacité énergétique et d'élargissement de l'accès à des sources d'énergie moins polluantes;

11. *Sommes conscients* que l'amélioration de l'efficacité énergétique dans le secteur du logement, qui est l'un des secteurs à plus forte intensité énergétique, avec des conséquences directes pour les ménages, pourrait devenir l'un des principaux axes de la coopération internationale en raison de la similitude des problèmes auxquels sont confrontés dans ce domaine les pays d'Asie centrale et des régions voisines, et contribuer à la fiabilité et à la stabilité de l'alimentation électrique des villes et autres zones habitées;

12. *Prenons note* de l'urbanisation rapide de la région et de l'augmentation de la consommation d'énergie par les villes qui en découle et, par suite, du rôle important des villes dans la mise en œuvre pratique des programmes d'économie d'énergie et d'atténuation des conséquences des changements climatiques. L'établissement, par les gouvernements et les autorités locales, de plans d'action visant à réaliser un développement énergétique durable aidera à améliorer l'efficacité énergétique des villes;

13. *Soulignons* l'importance de définir des systèmes de tarification souples conformes aux tendances sociales et économiques actuelles, en raison du rôle particulier des mécanismes de tarification dans la promotion d'une utilisation durable de l'énergie, l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'élargissement de l'accès à des sources d'énergie moins polluantes, compte tenu de l'importance particulière du secteur de l'énergie pour le développement social et économique des pays d'Asie centrale et des régions voisines;

14. *Soulignons* que l'utilisation durable de l'énergie, l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'élargissement de l'accès à des sources d'énergie moins polluantes sont des composantes importantes de la sécurité énergétique, et sommes persuadés que l'élargissement du dialogue international permanent en Asie centrale et dans les régions voisines facilitera le règlement des problèmes communs dans le secteur de l'énergie et les domaines connexes. À cet égard, nous appuyons la résolution de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) convoquant le Forum sur l'énergie de la région de l'Asie et du Pacifique, qui se tiendra au niveau ministériel en 2013

à Vladivostok (Fédération de Russie), et invitons les États membres de la CESAP à participer activement à cette importante manifestation dans le but d'établir une stratégie énergétique globale et intégrée à l'échelle de la région Asie-Pacifique;

15. *Sommes convaincus* que l'éducation et la formation de professionnels qualifiés dans le domaine de l'énergie sont des conditions indispensables d'un développement durable, notamment parce qu'elles favorisent l'innovation et sont un élément moteur de l'amélioration de l'efficacité énergétique et de l'élargissement de l'accès à des sources d'énergie non polluantes;

16. *Remercions* le Gouvernement de la République kirghize pour son accueil chaleureux et l'excellente organisation du Forum et, à cet égard, prenons également note du rôle important de la Commission économique pour l'Europe (CEE), de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Nous, participants au Forum,

Compte tenu de l'importance de la promotion du développement durable en Asie centrale et dans les régions voisines;

En vue de favoriser la mise en œuvre des programmes et projets internationaux de renforcement des capacités d'utilisation durable de l'énergie, d'amélioration de l'efficacité énergétique, d'élargissement de l'accès à des sources d'énergie moins polluantes et d'échange d'expériences en Asie centrale et dans les régions voisines;

Invitons la CEE, la CESAP et le PNUD à continuer d'organiser périodiquement de tels forums; et

Recommandons que le prochain Forum soit convoqué en 2013.
